

Paris, le 16 octobre 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **États Généraux de l'Alimentation : la coopération agricole confirme son engagement contre le gaspillage alimentaire**

---

Alors que s'ouvre le second chantier des Etats généraux de l'alimentation dédié à une « *une alimentation, saine, sure, durable et accessible à tous* », la coopération agricole confirme son engagement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Signataire du premier pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire en 2013, Coop de France renouvelle son engagement dans la 2<sup>ème</sup> version du dispositif prévu pour la période 2017 - 2020.

En quelques années, le gaspillage alimentaire est devenu à la fois une préoccupation quotidienne des Français et un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs concernés.

Pour les coopératives, lutter contre le gaspillage alimentaire est un levier de compétitivité et de responsabilité sociétale qui fait également partie du bon sens paysan. Sur le terrain, les bonnes pratiques foisonnent depuis de nombreuses années. Coop de France propose ainsi une présentation de celles-ci dans une publication de 2016 « *Coopératives et lutte contre le gaspillage – Innovations et collaborations* » : collectes de dons organisées dans les territoires en lien avec l'association Solaal ou le réseau Fondalim, valorisation des co-produits, meilleure gestion des stocks sont quelques exemples des démarches engagées.

Ces actions exemplaires permettent à nos entreprises d'être en initiative. Elles sont malheureusement aujourd'hui trop peu connues de leurs clients. Coop de France souhaite donc promouvoir la diffusion de ces bonnes pratiques, et ce d'autant plus que la lutte contre le gaspillage alimentaire est aujourd'hui un des critères RSE imposé par la déclaration de performance extra-financière.

Dans le cadre du Pacte national N°2 de lutte contre le gaspillage, Coop de France s'impliquera notamment sur les sujets essentiels, tels que l'évaluation du gaspillage, la promotion du don, le soutien aux dispositifs de collecte et de redistribution, l'innovation, les actions de sensibilisation, etc.

**Contact presse :**

CICOMMUNICATION  
Cécile GAYRARD / Victoria BOUTELOUP  
Tel. 01 47 23 90 48  
[cicom@cicommunication.com](mailto:cicom@cicommunication.com)  
[www.cicommunication.com](http://www.cicommunication.com)

**Coop de France en bref :**

*Président : Michel Prugue*

*Délégué Général : Pascal Viné*

*Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.*

**La Coopération agricole en chiffres :**

- 2 600 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 11 545 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- $\frac{3}{4}$  des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 91 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.

